



DGS, dans l'ombre des élus

Le SNDGCT, Syndicat des Directeurs Généraux des Collectivités Territoriales, tenait colloque au château de Blois en fin d'année. Outre les sujets techniques évoqués en ateliers, c'est la « gestion des risques » qui était débattue en cette période de pandémie. Une occasion de redire le rôle central de ceux que l'on appelle sans distinction, les DGS. Portrait de l'une d'entre elles, Hélène Mauranges, directrice générale des services de la ville d'Amboise, et présidente départementale du syndicat pour l'Indre-et-Loire.

On dit familièrement des laborieux qu'ils sont « cagneux », Hélène Mauranges l'est aussi au sens propre, puisqu'elle est issue des rangs d'Hypokhâgne. Suit une filière politique et sociale de Science Po., sociologie politique et des organisations, cours de droit, et même un DESS « collectivités territoriales ». « Je voulais être dans le concret », explique-t-elle. Ce dont elle a fait son quotidien, aujourd'hui DGS de la ville d'Amboise. Elle fut avant cela DRH de Chambray les Tours, et DGS d'une commune de 3 000 habitants, « la meilleure formation au monde, dit-elle, pour vivre la réalité des collectivités, et être dans le concret ». S'en sont suivis dix années au service de la communauté de communes du Val de l'Indre, avant d'être DGS adjointe de Tours Métropole.

L'Épicentre : Quelle est la mission du DGS ?

Hélène Mauranges : La première, et sans doute la plus fondamentale, consiste à mettre en œuvre le projet municipal dans la vie publique. Où l'on parle de binôme maire - DGS. Il

faut aussi accompagner les équipes municipales. Identifier et dire quelles sont les étapes et les contraintes inévitables. Il faut qu'elles se sentent rassurées.

Les nouveaux élus ont parfois la volonté de changer le monde, avant de réaliser que tout n'est pas réalisable. Le DGS doit faire preuve de pédagogie, dire ce qui est faisable et ce qui ne l'est pas, et finalement garder le cap.

L'Épicentre : Il est le patron de la collectivité ?

Hélène Mauranges : Non, il y a d'ailleurs un flou juridique à ce sujet. Le chef de l'administration est le maire. Juridiquement, le DGS est en arrière-plan. Pourtant, la responsabilité du DGS est bien là, tant juridique que pénale. Notre rôle est de donner l'ensemble des informations à l' élu. Les conseils juridiques, financiers, pénaux... pour qu'il puisse prendre la décision la plus adaptée. En toutes choses il y a une prise de risque que l'on doit mesurer.

L'Épicentre : Quelle est la formation des DGS ?

Hélène Mauranges : Elle est principalement juridique et relative à l'administration des collectivités. Les profils sont très divers, avec souvent une expérience managériale. On trouve souvent un bagage universitaire doublé d'une expérience financière, RH ou juridique, parfois très poussée qui permettent de réagir vite si besoin.

L'Épicentre : Le DGS est un spécialiste ?

Hélène Mauranges : De tout et de rien. (rire). Selon les projets, le maire veut tel ou tel profil. Mais à son arrivée les équipes sont existantes, il faut donc faire avec, et ne surtout pas prendre la place des autres.

Dans les collectivités, on parle de poste et de grade plus que de fonction. Les gens sont ainsi en mesure d'avoir de nombreuses fonctions. D'ailleurs, le DGS ne recrute pas seul. Dans le jury, il y a parfois un DRH, souvent un élu, et ensemble ils définissent les axes des postes stratégiques. In fine c'est le maire qui recrute.

L'Épicentre : Le rôle est-il politique ?

Hélène Mauranges : Oui au sens de la

mise en œuvre de la politique de la cité.

Mais le DGS reste attaché aux valeurs du service public, et à la mise en œuvre du projet. La question du parti ne se pose pas.

L'Épicentre : Un désaccord peut néanmoins arriver ?

Hélène Mauranges : C'est vrai, dans ce cas, la fonction publique autorise la mutation sans motif. Les postes politiques sont plutôt ceux de directeur et chef de cabinet. Ce n'est pas le cas du DGS.

L'Épicentre : La collectivité fonctionne-t-elle sur le mode de l'entreprise ?

Hélène Mauranges : Ce n'est pas une entreprise comme une autre. Elle optimise ses finances mais ne cherche pas le bénéfice. Elle est au service de... Elle ne doit surtout pas se scléroser. Par les fusions, elle se renouvelle et c'est là, l'une des missions les plus enthousiasmantes du DGS.

Stéphane de Laage

Interview : Vincent PY « RESEAU ENTREPRENDRE Loir et Berry a favorisé la création de 313 emplois »

Le Président du réseau de soutien à la création et reprise d'entreprise RE Loir et Berry annonce des résultats en forte progression avec 45 projets accompagnés en 2021 qui représentent la création de 313 emplois directs.

Le Réseau Entreprendre Val De Loire a essaimé en 2020 pour donner notamment naissance à Réseau Entreprendre Loir Et Berry, pouvez-vous nous expliquer le principe ?

Vincent PY : C'est très simple. Dans notre mouvement, lorsqu'un réseau dépasse une certaine taille, il se divise pour être encore plus efficace. Cela a été le cas pour Réseau Entreprendre Val de Loire qui s'est réparti en deux structures. Loir Et Berry regroupe ainsi les départements d'Eure-et-Loir, du Loiret et du Cher.

Quel bilan pouvez-vous établir concernant l'évolution de vos adhérents ?

Rappelons que nos adhérents sont tous des chefs d'entreprise en activité qui donnent bénévolement de leur temps pour accompagner les porteurs de projets.

On peut affirmer que l'essaimage a parfaitement réussi car 23 entrepreneurs supplémentaires nous ont rejoint en 2021, ce qui porte notre nombre d'adhérents à 82. Parmi nos nouveaux adhérents figurent de belles entreprises comme Solen, TMFCT, Michelin, Thévenin, Fédrigo ou Barco Etanchéité...

En ce qui concerne les projets de création ou reprise d'entreprise quels sont les résultats de 2021 ?

Réseau Entreprendre Loir et Berry est désormais



Vincent Py, président du réseau Entreprendre Loir et Berry.

très bien référencé par les porteurs de projets. Nous avons traité 189 demandes en 2021, contre 133 l'année précédente. Sur ce nombre, 144 ont été réorientés vers d'autres structures d'accompagnement car nous intervenons uniquement sur des projets qui intègrent la création d'au moins cinq emplois.

Vous avez donc instruit 45 projets de création ou reprise. Où en sont-ils aujourd'hui ?

Sur les 45 projets entrés dans notre processus de validation, 11 sont en cours d'instruction et 22 Lauréat-es (contre 14 en 2020) ont obtenu

l'accord de notre comité d'engagement pour l'obtention de prêts d'honneur et d'un accompagnement personnalisé. Parmi eux, sept sont portés par des femmes.

Au total, cela représente 313 emplois directs créés et 361 en perspective d'ici trois ans.

Nous avons engagé 650 000€ de prêts d'honneur, soit une augmentation de 90%, ce qui a permis à nos lauréats de levés près de 10 M€ de prêts bancaires.

Quels sont vos projets pour 2022 ?

Etant donné que nous sommes de plus en plus sollicités, nous avons besoin d'accueillir de nouveaux adhérents qui soient des entrepreneurs chevronnés et passionnés, désireux de faire partager leur expertise.

Nous avons aussi le projet de soutenir une association en faveur de l'entrepreneuriat féminin, et toujours de conforter notre position d'acteur unique dans le soutien à l'emploi et aux employeurs. Plus que jamais, pour créer des emplois, Réseau Entreprendre forme des entrepreneurs

Contact :

Réseau Entreprendre Loir et Berry
43 Rue Danton 45400 Fleury-les-Aubrais
Mail : loiretberry@reseau-entreprendre.org
Tél. 02 38 68 56 92